

MAGAZINE
MUNICIPAL
JUILLET 2026
N°19

LA PLUME DE L'OIE



Sommaire

Le mot du maire	3
Élections municipales 2026	4
Vie de la Commune	5-11
Voeux - Commémoration - Plantation	5-6
École - Bibliothèque	7-9
Repas des Aînés	10
Fêtes de la musique	10
Appel aux bénévoles - MNOP	11
Travaux de la commune	12
CCIVS	13-14
Les Assos de Léguillac	15-18
Interview	19
Faits-divers par A. Jarry	20-21
Infos pratiques	22-24
État civil	25
Carnet d'adresses	26-30
Site de la commune	31
Agenda	32

Numéros d'urgence

Urgences Médicales : **112**

SAMU : **15**

Pompiers : **18**

Police secours : **17**

Urgences Sourds et Malentendants : **114**

Enfant en Danger : **119**

Prévention suicide : **31 14**

Violences Conjugales : **39 19**

SOS Viols : **0800 05 95 95**

Allô Maltraitance personnes âgées et
adultes handicapés Dordogne :

3977 ou 05 53 53 39 77



**Chères Léguillacoises,
chers Léguillacois,**

Quelques mots pour cette première Plume de l'Oie de ce nouveau mandat, l'actualité principale, la canicule qui frappe la France avec des températures de plus de 40 degrés dans notre village. Protégez-vous, la mairie et le conseil municipal reste à votre disposition, n'hésitez pas à téléphoner en cas de problèmes. Les travaux de route ne sont pas terminés, les enrobés de la voie Gravelle Mensignac devraient se finaliser en juillet.

Le changement des conduites d'eau potable, route de la Motte Castrale se poursuit ainsi que l'enfouissement de la ligne électrique au Blanchou.

Le pont de la font de l'Auche va être démonté et reconstruit durant l'été, cela va vous imposer des désagréments, indispensables pour la réalisation de ces travaux. Des infos plus précises seront envoyées aux riverains.

Je tiens à remercier la présence des léguillacoises et des léguillacois pour la plantation du traditionnel pin, ce fut une agréable journée de partage et de discussions.

Dernière info le PLUI que tout le monde attend est relancé, je vous informerai à chaque avancée du dossier.



Une grosse pensée à celles et ceux qui nous ont quittés en ce début d'année : Jacky Pierrot, Odille Laporte, Francis Bodeau, Josiane Pausat, Éric Latreille, Michel Knap, Christiane Dumonteil, Jean Aguirre, sans oublier Francis Le Pempe, ami de Poulidor et Emilienne Raymonde Cardin notre doyenne.

Je profite de cette plume pour vous présenter la nouvelle équipe du conseil municipal.

**Je vous souhaite un bel été,
n'hésitez pas à vous rapprocher de
la commune en cas de besoin**

Le maire,
Régis Batailler

Élections municipales 2026



LE MAIRE Régis Batailler 65 ans Retraité SNCF

Une nouvelle mandature s'ouvre avec la volonté de poursuivre le développement de notre commune. Ensemble, nous continuerons à faire avancer Léguillac-de-l'Auche grâce à des projets réalistes, utiles et porteurs d'une même ambition : offrir un cadre de vie toujours plus agréable à chacun.

VOS ADJOINTS



Carole SOUQUE
1^{ère} adjointe
Commission des
Finances et à la CLECT



Laurent DRUAIS
2^{ème} adjoint
Commission
Patrimoine bâtiment
et voirie



**Océane MIGNATON
BATAILLER**
3^{ème} adjointe
Commission Tou-
risme communication
culture et jeunesse



Yannick BRUNET
4^{ème} adjoint Commis-
sion assainissement
et aux syndicats
SIAEP et SITS



Juliette PETEUIL
nouvelle conseillère



Cédric MONTAGUT



Françoise PETEUIL



Siméon PIERRE
nouveau conseiller



Gisèle BOURCIER



Frédéric DEBRIEL
nouveau conseiller



Saskia VANDEURSEN



Georges ROCHARD



Mireille FOURNIGAULT



Bernard GUICHARD

La vie de la Commune



VŒUX



COMMÉMORATION 26 AVRIL



COMMÉMORATION 8 MAI



LA PLANTATION DU MAI



Une belle journée de tradition

Le samedi 13 juin, la commune de Léguillac-de-l'Auche a célébré la traditionnelle **Plantation du Mai**, une coutume qui marque l'élection du maire et de son conseil municipal.

Cette belle journée a débuté par la plantation d'un pin dans le parc situé à l'arrière de la mairie. Un olivier a ensuite été planté au bourg, portant un message de paix, d'espérance et d'attachement à notre commune.



La journée s'est poursuivie sur le parvis de la mairie autour du verre de l'amitié, avant de partager un repas sous les tilleuls de la place. À l'ombre, chacun a pu profiter d'un moment particulièrement agréable malgré les fortes chaleurs, dans une ambiance chaleureuse.

La municipalité remercie tous les habitants qui ont participé à cette journée, les nouveaux arrivants venus faire connaissance avec la commune, les maires et élus des communes voisines qui nous ont honorés de leur présence, l'ensemble du conseil municipal, les bénévoles ainsi que toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette belle fête.



ÉCOLE

Une belle fête des écoles



La fête des écoles du RPI s'est déroulée le **mardi 30 juin 2026** au stade de foot de Léguillac-de-l'Auche, dans une ambiance conviviale. Initialement prévue le vendredi 26 juin, la manifestation a été reportée en raison des fortes chaleurs afin de garantir les meilleures conditions pour les enfants et les familles.

À partir de 18 heures, de nombreuses familles étaient réunies pour ce moment de fin d'année scolaire. Les enfants ont profité des structures gonflables et des jeux installés pour l'occasion, avant de présenter un spectacle, très apprécié des familles.

La municipalité tient à rappeler combien les écoles sont essentielles à la vie de notre village. Elles participent pleinement à son dynamisme, à son attractivité et au maintien du lien entre les générations.

Elle remercie l'association **Trait d'Union** pour son engagement tout au long de l'année, ainsi que les bénévoles, les enseignantes et toutes les personnes ayant participé à la réussite de cette soirée.

Un grand merci également à l'ensemble des familles pour leur présence.



RPI des écoles de ST-AQUILIN (CP) et LEGUILLAC-DE-L'AUCHE (CE1 au CM2)

Mairie : pré-inscription sans rendez-vous 05 53 54 17 00 / ouverte les après-midis de 14h à 17h.

Documents demandés : livret de famille + justificatif de domicile

Ecole : Envoyer les documents ci-dessous à la directrice de l'école Myriam Laforgue par mail : E.staquilin@ac-bordeaux.fr.

Le jour de l'admission à l'école, le certificat d'inscription de la mairie, le carnet de santé avec les vaccins à jour, le livret de famille et un justificatif de domicile seront à fournir à l'enseignant(e).

RENTRÉE SCOLAIRE

RPI DES ÉCOLES DE SAINT-AQUILIN ET LÉGUILLAC DE L'AUCHE

Votre enfant fait sa première rentrée au sein de nos écoles du RPI.

L'école de Saint Aquilin accueille les enfants de la Petite section au CP. Celle de Léguillac de l'Auche du CE1 au CM2.

Voici les services proposés :

Domaine	Où s'inscrire ?	Modalités	Quoi ?	Quand ?	Contact/compétences
Inscription à l'école	Mairie de la future école de votre enfant avec justificatif de domicile	Saint Aquilin pour les PS-CP Et Léguillac de Auche pour les CE1-CM2	La mairie vous délivre une attestation qui servira à inscrire votre enfant auprès de l'école concernée.	Entre Mars et Mai	Mairie de Saint Aquilin 05 53 54 12 43 Mairie.saint.aquilin@wanadoo.fr Ecole de Saint Aquilin 05 53 54 17 00 e.staquilin@ac-bordeaux.fr Mairie de Léguillac de l'Auche 05 53 54 61 41 Mairie-de-leguillac-de-lauche@wanadoo.fr Ecole de Léguillac de l'Auche 05 53 54 61 85 Ce.0240647Y@ac-bordeaux.fr
Cantine	Auprès de l'école de l'enfant	Une dans chaque école	A formuler dans le dossier de la CCIVS, fourni par les enseignant(e)s à la semaine de la rentrée.	Le jour de la Rentrée	CCIVS contact@ccvis.fr 05 53 03 45 82 B6 Le Bateau, 43, rue Victor Hugo 24110 SAINT ASTIER www.ccivs.fr
Garderie	Auprès de la CCIVS	A Saint-Aquilin et Léguillac de l'Auche 7h00-9h00 / 16h30-18h45	A formuler dans le dossier de la CCIVS, fourni par les enseignant(e)s à la rentrée.	La semaine de la rentrée	CCIVS contact@ccvis.fr 05 53 03 45 82 B6 Le Bateau, 43, rue Victor Hugo 24110 SAINT ASTIER www.ccivs.fr
Bus	SITS Saint Léon sur l'Isle	Transports d'école à école pris en charge par la Région. Arrêts intermédiaires au frais des familles. Une ATSEM de la maternelle accompagne le trajet des enfants.	Document d'inscription à retirer à la mairie de Saint-Léon sur l'Isle ou en ligne	Dossier d'inscription gratuit avant le 20/07 ou payant au-delà	SITS St Léon sur l'Isle Mairie de St Léon 2, Route de la Lande 24110 ST LEON SUR L'ISLE Du lundi au vendredi de 9h à 12h 05 53 82 38 75 sits24110@gmail.com / www.sists-24.com
Centre de loisirs	Direction des ALSH concernés	Chantérac, Saint-Astier, Montrem, Neuvic, Saint Léon sur l'Isle	Formulaire d'inscription dématérialisé en cours	Avant la rentrée. NB : Alertes d'ouverture des inscriptions sur ILLIWAP	DIRECTION DES ALSH 09 62 53 50 32 alshchanterac@ccivs.fr 05 53 54 41 04 alshmontrem@ccivs.fr 05 53 02 42 87 06 40 65 28 50 alshmaternel.stastier@ccivs.fr 05 53 54 53 61 alshgimelstastier@ccivs.fr
Livret Scolaire de la CCIVS	A télécharger sur le site de la CCIVS	Ce document reprend les informations utiles concernant la scolarité des enfants (calendrier scolaire, accueil périscolaire, ALSH, tarification et facturation, transport, restauration...). Actualisé à chaque rentrée scolaire.			https://www.ccivs.fr/services-en-ligne/59-actualites/457-livrets-scolaires-2024-2025
ILLIWAP		Possibilité de choisir les services utiles (école, centre de loisirs, ...)	Application des services de la communauté de communes		CCIVS

BIBLIOTHÈQUE

Lundi 16h-18h
Mardi 15h-17h30
Mercredi 14h30-17h30
Jeudi 15h-17h30

Pour tout renseignement 05.53.54.38.45



Audrey a le plaisir de vous accueillir enfants comme adultes gratuitement du lundi au jeudi.
Lieu convivial et chaleureux la bibliothèque propose un espace de lecture ainsi qu'un coin jeux.
Tout au long de l'année, des animations gratuites pour enfants sont organisés autour de différents thèmes.

Ne pas hésiter à suivre les réseaux :

<https://www.facebook.com/bibliotheque.leguillac.de.l.auche.2023>

Panneau Pocket pour rester informé !



REPAS DES AÎNÉS

Le dimanche 15 février 2026, le traditionnel repas des aînés s'est déroulé dans la salle des fêtes de la commune.



Plus de quatre-vingts participants se sont retrouvés autour de la table pour partager ce moment d'échange et de convivialité, très apprécié de tous. Les discussions animées et les sourires ont rythmé l'après-midi, témoignant de l'attachement des habitants à cette rencontre annuelle.

Le conseil municipal s'est fortement mobilisé pour préparer et assurer le service du repas, contribuant au bon déroulement de cette journée.

Le repas, particulièrement apprécié, a été préparé par la boucherie Desmoulins de Tocane-Saint-Apre.



FÊTE DE LA MUSIQUE

Malgré une chaleur intense, de nombreux habitants et visiteurs se sont retrouvés le samedi 20 juin à l'Escale de l'Auche pour célébrer la Fête de la Musique dans une ambiance conviviale et festive.



Julie et André, gérants du restaurant du village, avaient organisé une soirée musicale qui a rencontré un beau succès.



Les participants ont pu apprécier les prestations de **Peter le Gypsie**, dont le répertoire a su séduire le public, ainsi que du groupe **Doc Boss**, qui a animé la soirée avec énergie et bonne humeur.

APPEL AUX BÉNÉVOLES

Préservez ensemble notre petit patrimoine

Vous aimez notre village et souhaitez participer à sa mise en valeur ? Nous recherchons des bénévoles motivés pour restaurer et entretenir nos lavoirs, sources et fontaines.

Afin de poursuivre les actions de restauration et surtout d'assurer l'entretien régulier de ces éléments patrimoniaux, nous recherchons des bénévoles prêts à donner un peu de leur temps, selon leurs disponibilités.

Que vous soyez passionné d'histoire locale, amateur de jardinage, de petit bricolage ou simplement attaché à la préservation de notre cadre de vie, votre aide sera la bienvenue. Cette action est animée par les conseillères municipales **Françoise** et **Mireille**, en charge du petit patrimoine communal.

Une liste d'inscription est disponible à l'accueil de la mairie. N'hésitez pas à vous inscrire et à rejoindre cette belle aventure collective !

Préservez ensemble les trésors de notre commune dans la bonne humeur et la convivialité.

MNOP

Une belle soirée musicale au coeur du village



Le dimanche 7 juin, la commune a eu le plaisir de vous offrir, pour la première fois, une étape du festival **MNOP – Musiques de la Nouvelle-Orléans en Périgord**.

C'est sur la place du village, baignée par une magnifique soirée estivale, que le public s'est réuni pour profiter d'un concert en plein air. Malgré une chaleur bien présente, les nombreux spectateurs ont apprécié cette parenthèse musicale, bercés par les rythmes entraînants du jazz et du blues.

Dans une ambiance conviviale et festive, les artistes ont su faire voyager le public jusqu'à La Nouvelle-Orléans, offrant un moment de partage apprécié de tous. Cette première participation de notre commune

au festival a été une véritable réussite et a rassemblé habitants et visiteurs autour de la musique.

La municipalité remercie chaleureusement les organisateurs du festival MNOP, les musiciens, les bénévoles ainsi que toutes les personnes présentes qui ont contribué au succès de cette belle soirée. Nous espérons avoir le plaisir de renouveler cette belle expérience lors d'une prochaine édition.



TRAVAUX PASSÉS, ET EN COURS DANS LA COMMUNE

Réseau d'eau potable Route de la Motte Castrale

Le renouvellement des conduites d'eau potable est en cours sur la route de la Motte Castrale. Ces travaux, prévus sur une durée de 90 jours, étaient devenus indispensables en raison de la vétusté des canalisations et de nombreuses fuites constatées.



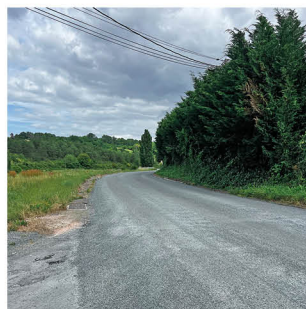
Lotissement Le Blanchou

Le lotissement Le Blanchou a bénéficié du remplacement de l'éclairage public ainsi que de l'enfouissement des lignes électriques, contribuant à l'amélioration du cadre de vie et à la sécurisation des réseaux.



Voirie – Route Mensignac / Gravelle

La route reliant Mensignac à Gravelle a été récemment refaite. Les travaux ne sont pas totalement achevés : une couche de gravillons a été mise en place dans l'attente de la pose de l'enrobé final, prévue courant juillet.



Pont de la Font de l'Auche

Le pont de la Font de l'Auche sera fermé à la circulation dans les deux sens du 20 juillet au 8 août inclus, afin de permettre des travaux de construction et de réhabilitation. Cette intervention est rendue nécessaire par l'état de fragilité de l'ouvrage.



Permanences numériques gratuites

La CCIVS, en partenariat avec la Préfecture de la Dordogne et l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires), propose des permanences numériques sur le territoire.

Une médiatrice numérique vous accompagnera gratuitement, uniquement sur RDV 05 53 80 86 86.

Les permanences se dérouleront dans les mairies du territoire, au Pôle Administratif et au CIAS de la CCIVS.

Les dernières permanences ont eu lieu les 17 mars, 20 mai, 23 avril et 16 juin à la mairie de Léguaillac de l'Auche.

Pour vous tenir informer des prochaines permanences n'hésitez pas à télécharger Panneau Pocket pour suivre l'actualité de la commune, application gratuite ou l'application illiwap pour les actualités de la CCIVS.



NOUVEAUTÉ

Suivez l'actualité de la CCIVS avec l'application illiwap !

Afin d'**informer en temps réel** la population, la Communauté de Communes Isle Vern Salembre (CCIVS) s'est dotée de l'application **illiwap**.

Vous pouvez recevoir des **NOTIFICATIONS** directement sur votre téléphone concernant les **thématiques que vous souhaitez** : actualité générale de la CCIVS, enfance et jeunesse (fermeture école ou crèche, grève, organisation, etc.), voirie, tourisme, piscines, ...

SANS INSCRIPTION

Pas d'email, pas de numéro de téléphone, aucune donnée personnelle n'est collectée.

GRATUIT

Téléchargement gratuit et sans engagement.



illiwap
L'APU QUI CHANGE LA VILLE !



QR code

Installation simple et rapide

1 Téléchargez illiwap sur Google Play (Android) ou sur AppStore (iOS)



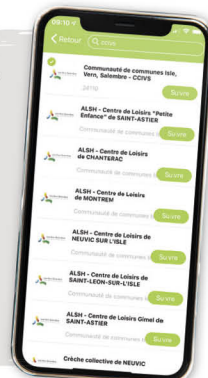
2 Recherchez « CCIVS » ou « Communauté de Communes Isle Vern Salembre » dans la barre de recherche.

ou scannez le QR Code via le lecteur intégré dans l'application.

3 Cliquez sur le bouton suivre pour vous abonner aux stations qui vous intéressent.

Suivre

Recevez les notifications sur votre smartphone. Toutes les notifications que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours.



Plus d'informations : Service Communication CCIVS 05 53 03 83 68

www.ccivs.fr

Conception & impression : Service Communication CCIVS

Document imprimé avec des encres végétales sur papier certifié PEFC par imprimerie IOTA.

IMPRIM'VERT®



Isle Vern Salembre
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Isle Vern Salembre
Communauté de Communes

BESOIN DE VOUS DÉPLACER ?

ATCHOUM EST UNE SOLUTION DE TRANSPORT SOLIDAIRE ET DE COVOITURAGE.



Rendez-vous chez le médecin, à vos loisirs, à un entretien d'embauche ou chez votre commerçant grâce à Atchoum

Atchoum

0,32 € du km pour le conducteur sans commission (forfait minimum de 3,75 €)

CONDUCTEUR OU PASSAGER INSCRIVEZ-VOUS!



Atchoum

0 806 110 444

Service gratuit + prix appel

Passagers, n'hésitez pas à prévoir vos trajets à l'avance, en cas de doute sur la date, contactez le centre d'appels ou vos référents locaux.

+ D'INFOS : CCIVS - 05 53 03 45 82

contact@ccivs.fr



Isle Vern Salembre
Communauté de Communes

PARTICIPEZ AU TRANSPORT SOLIDAIRE

En ne changeant rien à vos trajets quotidiens ou sur vos temps libre, vous pouvez aider quelqu'un qui n'a pas de solution de transport en le conduisant là où il a besoin d'aller.

Atchoum

COMMENT ÇA MARCHE?

1 Le passager fait sa demande de trajet soit :

→ par **www.atchoum.eu**

→ par téléphone **0 806 110 444**
Service gratuit + prix d'un appel

2 Sa demande est envoyée aux conducteurs disponibles.

3 Le conducteur est indemnisé par le passager en fonction de la distance du trajet.

PAIEMENT ET LIEUX DE VENTE

Le paiement se fait **lors de la réservation** par **carte bancaire** ou par **tickets mobilité** en vente au Pôle administratif de la CCIVS à Saint-Astier et au CIAS de la CCIVS à Neuville-sur-Issle.

Mentions légales : ASSOCIATION ATCHOUM - 88 Route de Toulouse - 83330 Mazaubert-le-Montreuil - 05 53 03 45 82

Avec le concours de

PRÉFET DE LA DORDOGNE

RANCE NATION VERT

maillage humaine

agirc-arcco

LES ASSOCIATIONS

ÇA "SWING"

Chers Léguillacoises et Léguillacois

Ca "swing " à léguillac achève sa 5^{ème} année de présence sur la commune.

En plus des cours de danse proposés tous les mardis et jeudis, des animations vous ont été présentées durant ces 5 ans.

En septembre, pour la saison 2026/2027, une nouvelle année va commencer et nous poursuivrons sur la lancée avec tout le dynamisme de cette association.

Nous continuerons à le faire comme nous l'avons fait durant ces 5 dernières années, vous serez informés de nos animations par des affiches mises dans les commerces de notre bourg ainsi que par panneau pocket.

Vous serez toujours les bienvenus parmi nous, si vous souhaitez nous rejoindre pour les cours de danse ou pour soutenir notre association par votre présence à nos évènements sur votre commune.

Notre AG se tenant tous les premiers dimanches de juillet, des changements seront effectués pour la rentrée 2026/2027, et nous vous en informons dès que possible.

Nous remercions la commune pour le prêt de la salle lors des cours de danse, ainsi que son prêt pour assurer nos animations.

Bel été à tous les léguillacoises et Léguillacois de la part de ça "swing"

Présidente : Nadine GACHE

Trésorière : Martine PFIFFARD

Secrétaire : Sylvie LEVAVASSEUR

Contact :

Sylvie Levavasseur : 06 77 70 31 73

Nadine Gache : 06 23 13 34 52



CLAU CHEZ DE L'AUCHE

Randonnée



Le samedi 17 mai au lieu-dit La Faye, notre randonnée a rencontré un beau succès avec la participation de 196 personnes venues partager un moment sportif et convivial au coeur de notre commune. Marcheurs, traileurs, vététistes et adeptes de la cani-rando ont pu profiter de parcours variés, adaptés à tous les niveaux. Les participants ont ainsi eu l'occasion de découvrir, ou redécouvrir, les magnifiques paysages qui font la richesse de notre territoire. Les nombreux retours positifs reçus témoignent de l'appréciation des différents circuits proposés. Cette belle matinée s'est poursuivie autour d'un repas convivial, permettant à chacun d'échanger dans une ambiance chaleureuse. La présence du groupe "All Inclusive" a largement contribué à la réussite de cette journée en apportant une touche festive. Le Clau Chez de l'Auche remercie chaleureusement l'ensemble des bénévoles, partenaires et participants qui ont contribué à faire de cette manifestation une véritable réussite. Et nous vous annonçons une édition 2027 !





CLAU CHEZ DE L'AUCHE

FÊTE de la Saint-Cloud

ORGANISÉE PAR LE CLAU CHEZ DE L'AUCHE

LEGUILLAC DE L'AUCHE

4, 5 & 6 SEPTEMBRE 2026

VENDREDI 4 SEPTEMBRE 2026	SAMEDI 5 SEPTEMBRE 2026	DIMANCHE 6 SEPTEMBRE 2026
CONCOURS DE PÉTANQUE au stade de foot	MARCHÉ DES PRODUCTEURS ET ARTISANS DE 15H À 22H	ACTIVITÉS SPORTIVES
KARAOKE avec IDEEWEE au bourg à 20h	RANDONNÉES ET MARCHÉ NORDIQUE DÉPART 17H00 • 5 km • 10 km Ravitaillement sur les parcours	VTT 40 KM OU RELAIS TRAIL EN DUO 40 KM DÉPART 8H00 15€
GRILLADES - FRITES	5€	VTT 10 KM DÉPART 9H30 5€
BUVETTE	18h MÊSE TRADITIONNELLE DE LA SAINT-CLOUD	RAVITAILLEMENT CAMPAGNARD AU CHÂTEAU DE FAYOLLE
PRÉSENCE DE LA FÊTE FORAINE !	SOIRÉE CONVIVIALE	RASSEMBLEMENT DE VOITURES ANCIENNES À PARTIR DE 9H30
	SOIRÉE CONCERT GRILLADES - FRITES	17H30 DÉPÔT DE GERBE ET POT DE LA MUNICIPALITÉ
	PREMIÈRE PARTIE PEETER LE GYPSY	REPAS
	PUIS EN CONCERT NOON COVERBAND	REPAS ADULTE : 20 € ENTRECÔTE-FRITES
	FEU D'ARTIFICE	REPAS ENFANT (jusqu'à 12 ans) : 10 € SAUCISSES-FRITES
		ANIMATION MUSICALE AVEC Sandra la chanteuse

RÉSERVATIONS ET INSCRIPTIONS
☎ +33 6 99 69 54 54
OU SCANNEZ LE QR CODE

Cap sur la Fête de la Saint-Cloud les 4, 5 et 6 septembre 2026 ! À peine la randonnée terminée que les bénévoles du Clau chez de L'Auche sont déjà pleinement mobilisés pour préparer la traditionnelle Fête de la Saint-Cloud, qui se déroulera les 4, 5 et 6 septembre prochain.

Comme chaque année, un programme riche et varié attend les visiteurs :

Vendredi 4 septembre : concours de pétanque organisé par le CSL Foot, karaoké animé par Ideewee, grillades, buvette et fête foraine.

Samedi 5 septembre : marché des producteurs, randonnées pédestres, soirée festive avec concert, restauration et feu d'artifice.

Dimanche 6 septembre : randonnées VTT, trail relais par équipes avec un ravitaillement au château de Fayolle, repas entrecôte-frites et animation musicale.

Cette fête, devenue un rendez-vous incontournable de la vie locale, est avant tout un moment de partage et de convivialité. La préparation de cette édition 2026 se poursuit activement et quelques animations sont encore en cours de finalisation. De belles surprises pourraient donc venir compléter le programme dans les semaines à venir ! L'association

Clau chez de l'auche est également toujours heureuse d'accueillir de nouveaux bénévoles. Que ce soit pour aider ponctuellement lors des manifestations ou pour s'investir plus régulièrement dans la vie de l'association, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Rejoindre l'équipe, c'est participer à la dynamique de notre commune tout en partageant de bons moments dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Le Clau Chez de L'Auche vous donne rendez-vous les 4, 5 et 6 septembre pour faire vivre une nouvelle fois l'esprit de la Saint-Cloud !

FA SI L'AUCHE



L'Auche à Moëlle : une belle sixième édition !

Les 28 et 29 mars derniers, l'association Fa Si L'Auche a eu le plaisir d'organiser la 6^e édition de L'Auche à Moëlle, le festival du dessin de presse et de la caricature, à la salle des fêtes de Léguillac-de-l'Auche. Ce week-end a été une vraie réussite. Vous avez été nombreux à venir découvrir les expositions, rencontrer les dessinateurs, ou simplement partager un bon moment autour du dessin de presse et de la caricature. Le thème de cette année, « La Santé », a inspiré des oeuvres pleines d'humour, que ce soit dans les dessins ou dans une sculpture.

Nous avons eu le plaisir de retrouver Plop et KanKr, qui ont réalisé l'affiche de cette édition, ainsi qu'Udine et Pako, les petits nouveaux. Tous ont pris le temps d'échanger avec le public dans une ambiance simple et conviviale, fidèle à l'esprit du festival.

Le samedi soir, le traditionnel repas-concert a une nouvelle fois affiché une très belle ambiance. Les participants ont partagé un bon repas avant de profiter du concert du groupe Les Cousins d'Aldo, qui a fait chanter et danser le public jusque tard dans la soirée.

Comme chaque année, les prix du festival ont été remis à la fin du week-end. Le Prix du dessin de presse a été attribué à Rémy Cattelain, dont le travail a séduit le jury. Le Prix de la caricature a été remporté par Plop et KanKr, récompensés pour la qualité de leurs réalisations.

Un grand merci à tous les dessinateurs et caricaturistes présents, aux bénévoles qui ont donné de leur temps, à nos partenaires et, bien sûr, à tous les

visiteurs qui sont venus partager cette belle édition avec nous.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous les 3 et 4 avril 2027 pour la 7^e édition de L'Auche à Moëlle. Nous espérons vous y retrouver encore plus nombreux pour un nouveau week-end placé sous le signe du dessin, de l'humour et de la convivialité !



GYM FORME

Randonnée / repas du Dimanche 07 Juin 2026



Comme de coutume ces dernières années, les 2 associations Gymforme et le Comité de Jumelage se sont unies pour organiser leur randonnée annuelle à

Léguillac de l'Auche.

Par une journée ensoleillée, deux parcours de 5 et 10 kms étaient proposés à la centaine de marcheurs présents.

Un ravitaillement a eu lieu à Caroly puis, à l'arrivée, tous les participants étaient conviés à un apéritif offert et concocté par les adhérents bénévoles des 2 associations.

Un repas a été servi à l'intérieur de la salle des Fêtes, suivi d'une tombola.

Tout au long de l'évènement, convivialité et bonne humeur ont été partagées par tous à qui RDV a été donné pour l'édition 2027.

Les présidentes des 2 associations tiennent à remercier M. le Maire pour la mise à disposition des locaux, ainsi que l'ensemble des bénévoles présents.

Cours de Gymforme : rentrée 2026-2027

Les cours se déroulent dans la Salle des Fêtes de la Mairie.

Horaires :

Cours de Gym Tonic : Lundi de 20h15 à 21h15 ;

Cours de Pilates : Mercredi de 20h15 à 21h15 et le vendredi de 9h à 10h ;

Tarifs :

Pour 1 cours / semaine : 100€ / an dont 67 pour les cours et 33 de licence annuelle (tarif 25-26) ;

Pour 2 cours / semaine : 120€ dont 87....

Pour 3 cours / semaine : 140€ dont 107 ...

Le paiement peut se faire en 3 chèques déposés en Septembre, mais qui seront débités au fur et à mesure des trimestres (la licence/assurance est débitée à la rentrée).

La rentrée aura lieu le lundi 07 Septembre 2026 ; 2 cours d'essai sont offerts, assurance incluse.



REPAS ÉCOSSAIS

Comité Jumelage Letham Léguillac de L'Auche.



Le 7 mars 2026 a eu lieu à la salle des fêtes de Léguillac le traditionnel repas écossais organisé par le Comité de Jumelage.

Comme chaque année de nombreux convives ont dégusté le délicieux repas "poule au pot" préparé par les établissements Robert de Vergt .

La soirée animée par le DJ Marcellou s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et joyeuse qui a été clôturée par le tirage de la tombola .

Merci à tous les bénévoles dynamiques et fidèles du Comité qui ont, comme à l'accoutumée, assuré la logistique de la soirée.

Par ailleurs tous les membres du bureau du Comité de Jumelage tiennent à remercier Monsieur le maire et les conseillers municipaux présents à cette soirée pour leur soutien lors de toutes les manifestations organisées par l'association.

Nous avons bien sûr évoqué la visite du 13 au 16 juillet 2026 de nos amis écossais de Letham .Nous préparons avec joie leur arrivée .

Nous vous donnons aussi Rendez vous le 15 novembre 2026 pour la 8eme édition de Léguill' Art organisée avec l' association "Gym Forme"



Une belle fête du printemps sous le signe du partage et de la convivialité

Le dimanche 31 mai 2026, l'association des parents d'élèves « Trait d'Union » a organisé sa première « Fête du Printemps », un rendez-vous attendu qui a rassemblé de nombreuses familles dans une ambiance chaleureuse et festive.

Cette journée a été avant tout le fruit de l'engagement remarquable de nombreux bénévoles, que nous souhaitons mettre particulièrement à l'honneur. Grâce à leur disponibilité, leur enthousiasme et leur générosité, les enfants ont pu profiter d'animations variées tout au long de la journée.

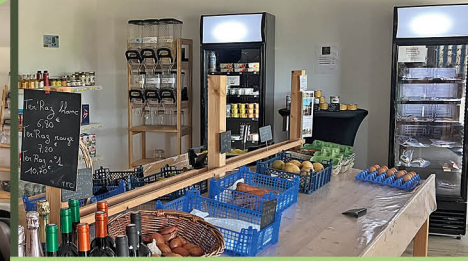
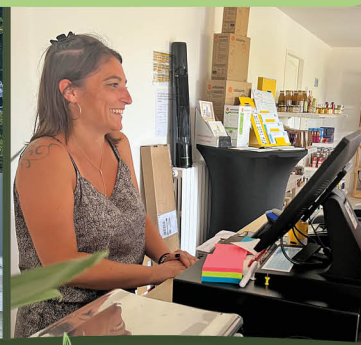
Les enfants ont notamment eu le plaisir de découvrir les balades à poneys, toujours très appréciées, proposées avec bienveillance par des bénévoles passionnés. D'autres ont pu s'initier à la pratique du rugby et du football grâce à des encadrants et joueurs investis qui ont partagé leur passion du sport dans un esprit de découverte et de convivialité.

Au-delà des activités proposées, cette fête a été l'occasion de créer des moments de rencontre entre habitants, parents, enfants et associations locales. L'association « Trait d'Union » adresse ses plus sincères remerciements à l'ensemble des bénévoles, partenaires, participants et familles présents lors de cette belle journée. Leur implication et leur bonne humeur ont largement contribué à la réussite de cet événement.

Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition !



Interview *Le panier de l'Auche*



Rencontre avec Sophie, gérante de l'épicerie de notre village, qui nous parle de son parcours, de son commerce et de ses projets.

Présentez-vous en quelques mots :

Je m'appelle Sophie, et après 20 ans de restauration en tant que serveuse, j'ai décidé d'ouvrir mon épicerie, Le Panier de l'Auche, au coeur de Léguillac.

Qu'est-ce qui vous a donné envie d'ouvrir cette épicerie dans notre village ?

Cela fait maintenant 10 ans que je suis installée à Léguillac et j'ai eu envie de m'investir à ma manière pour le village. Mon objectif était de dynamiser le bourg et surtout de rendre service aux habitants en proposant un commerce de proximité. Je voulais aussi créer un lieu convivial, de rencontre et d'échange entre les habitants.

Après ces deux premières années de lancement, comment se porte votre commerce ?

Petit à petit, le commerce trouve sa place. Ces deux premières années ont permis de faire évoluer l'épicerie et de fidéliser une vingtaine de clients réguliers. J'accueille également de plus en plus de nouveaux clients, ce qui est très encourageant. Le fait de diversifier les services aide beaucoup, notamment avec l'ouverture récente, en avril 2026, du relais « La Poste ». Cela apporte un service supplémentaire aux habitants avec la vente de timbres, la gestion des colis et des recommandés.

Qu'est-ce que nous pouvons retrouver dans votre épicerie ?

Je propose des produits locaux, notamment des légumes de maraîchers du secteur, mais aussi de la viande, des pâtés, du chocolat, des biscottes, des glaces, des oeufs, du vin, de la bière... On retrouve

également des produits du quotidien comme du liquide vaisselle, du sucre, de la farine, du beurre ou encore de la maroquinerie.

Je fais également dépôt de pain, relais UPS, Pickup et La Poste. J'ai aussi aménagé un petit coin café et boissons sur place. Cela permet à certaines associations des communes alentour de venir se retrouver et d'organiser des réunions dans l'épicerie.

Quels sont vos projets pour l'avenir ?

Je souhaite continuer à développer la partie fruits et légumes avec davantage de producteurs locaux. D'ailleurs, si des maraîchers ou producteurs souhaitent travailler avec moi, ce sera avec plaisir, n'hésitez pas à me contacter.

J'ai aussi plusieurs demandes concernant des produits d'hygiène comme du dentifrice ou des brosses à dents par exemple. Je réfléchis donc à créer un rayon dédié à ce type de produits.

Et bien sûr, si certains habitants souhaitent voir de nouveaux produits arriver à l'épicerie, je reste à l'écoute afin de faire évoluer l'offre.

Sophie, avez-vous un message à faire passer aux habitants de la commune ?

Continuez à venir faire vos courses ou vos dépannages à l'épicerie afin de faire vivre ce commerce, qui pour moi reste essentiel à la vie d'un bourg aujourd'hui.

Je tiens également à rappeler, comme certains ont pu le voir, que malgré la vente en cours du bâtiment, mon bail dure encore un an. Bien entendu, tout sera fait pour que l'épicerie puisse perdurer : c'est mon souhait, ainsi que celui de la municipalité.

Lundi : 10h-12h30 et 16h-19h

Mardi : 10h-12h30 et 16h-19h

Mercredi : fermée

Jeudi : 9h-12h30 et 16h-19h30

Vendredi : 9h-12h30 et 16h-19h30

Samedi : 9h-12h30 et 16h-19h30

Dimanche : 9h30-12h30

@ epicerieleguillac@gmail.com

☎ 06.81.95.94.57





Par Annie Jarry



La Fontaine de l'Oie : après la légende.....sa vraie vie !

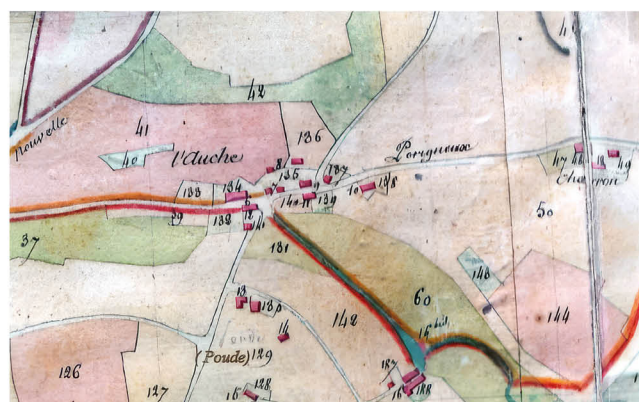
« La fontaine dite Font de l'Auche tarit régulièrement au mois de juillet pendant un à trois mois ; elle a peu d'eau pendant neuf mois pour alimenter un moulin à deux tournants qui est à 150 mètres de distance (A Veyrieras comme indiqué sur le cadastre napoléonien, dont un nommé Pécou fut longtemps le meunier pour le compte du Prieuré de la Faye). Son eau est excellente pour les prairies ; elle jaillit d'un trou qui est près du chemin de St Aquilin à Périgueux ; le trou a trois mètres de diamètre à l'orifice et cinq mètres de profondeur ».

Rapport de Cyprien Brard



Trou de la Fontaine

Basses eaux exploration en été 2015 ;
l'eau arrive par la trouée à la gauche du spéléologue



Hameau de la Font de l'Auche, sur la route de St Aquilin à Périgueux. La numérotation des maisons se fait sans distinction sur Léguillac et Mensignac.

Quelques mois après son mariage en janvier 1756 et l'installation de sa jeune épouse dans la grande maison, près de la fontaine, Pierre de Montozon, alors Seigneur de Léguillac de l'Auche et de la Font de l'Auche, avait présenté une requête auprès de l'Intendant de Guyenne, Monsieur Aubert de Tourny alors en fonction à Bordeaux. Conscient du danger que représentait ce trou pour sa famille et pour ses contemporains, il exposait les raisons de sa demande d'aide financière, tout d'abord à la population de la paroisse puis au destinataire.

« Ce jourd'hui, vingt-huit du mois de mars mille sept cent cinquante-six, au bourg de Léguillac de l'Auche, par devant moi notaire royal soussigné, et au-devant de la porte de l'église, à l'issue de la messe paroissiale, le peuple assemblé à la manière accoutumée, a été présent Messire Pierre de Montozon, Ecuyer, Seigneur de la présente paroisse, lequel a dit, avoir présenté requête à Monseigneur le

Marquis de Tourny, conseiller d'Etat, intendant en Guyenne aux fins de parvenir à faire réparer la fontaine située dans le village de la Font de l'Auche [...] En conséquence, ycelui Seigneur de Léguillac nous l'a remise pour en faire lecture à tous les habitants ici assemblés, lesquels après avoir entendu la lecture, ont dit et déclaré d'une commune voix qu'il n'y a rien de plus utile, pour le bien public, pour les bestiaux que la réparation d'icelle fontaine.

Premièrement pour puiser l'eau, laver les lessives, même boire les bestiaux, et autres usages à quoi l'eau est propre.

Deuxièmement, que la situation d'être joignante et de niveau à un grand chemin, qui conduit à Périgueux, sur lequel passe journellement une infinité de marchandises, demande la meilleure célérité pour éviter des malheurs à venir, comme ils y sont advenus, et tels qu'ils sont énoncés dans la requête.

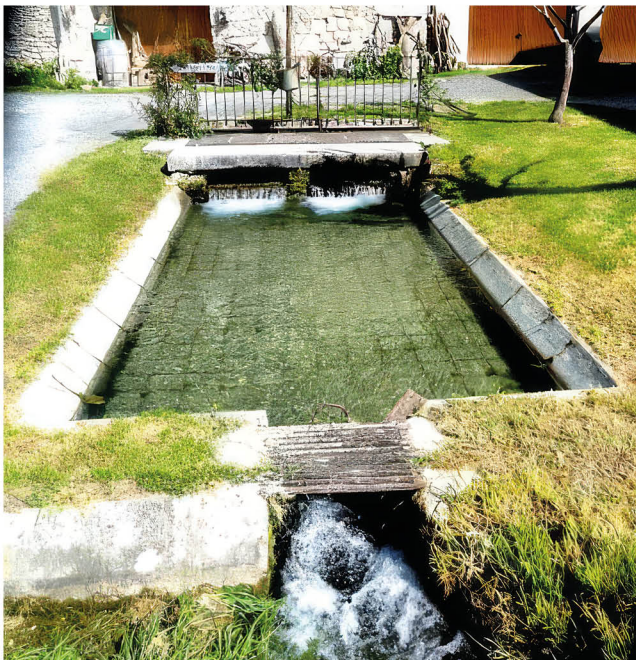
Troisièmement, que les frais qu'il convient de faire

pour parvenir à la réparation dans un état convenable pour garantir la vie soit aux personnes, soit aux bestiaux, doivent être supportés par les habitants qui se servent et ont l'usage de ladite fontaine, qui sont ceux de la Font de l'Auche, du Prieuré, de chez Charron, le village Des Chabannes, les Chalards, la Gardie, les Granges, Martinie et autres petits endroits, situés tant en la présente paroisse que dans celle de Mensignac.

Quatrièmement, qu'il ne serait pas juste que les autres habitants de la présente paroisse, qui n'ont aucun usage, ni aucune servitude de l'eau de ladite fontaine, fournissent rien, étant totalement opposés au lieu-dit de la Font de l'Auche..... »

Le second point évoquant « les malheurs à venir, comme ils y sont advenus » laisse entendre que des accidents avaient dû se produire et qu'il fallait y remédier.

La sécurisation du trou a donc eu lieu, avec des travaux de maçonnerie et la couverture du trou par la plaque de pierre et les volets métalliques réalisés avec l'aide financière de la région et grâce à la bonne volonté de Monsieur de Tourny, Intendant de Guyenne bâtisseur, mais aussi avec la contribution des usagers et sous l'impulsion de Pierre de Montozon, Seigneur de Léguillac et de la Font de l'Auche. Ainsi, l'eau, maîtrisée pouvait emplir le gouffre devenu inoffensif et s'échapper en un ruisseau paisible qui continuait son chemin, tout droit, vers le moulin de Veyriéras.



Ce n'est que plusieurs années plus tard que le lavoir fut construit par la commune de Léguillac de l'Auche. Le procès-verbal d'adjudication de travaux publics de la commune en date du 23 mai 1897 stipule :

« Présents : Le Maire, Justin Bardy (Maire de 1897 à 1904) avec Mrs Testut et Bouillère Conseillers municipaux, Mr Adrian, receveur municipal et Mr Clément, architecte.

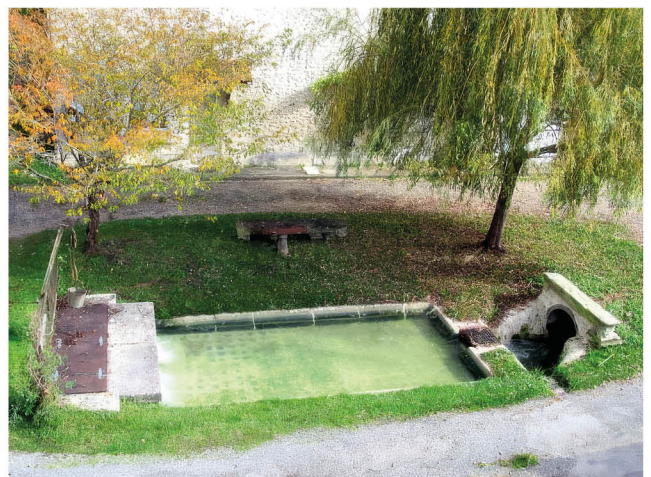
Le contenu de ce procès-verbal, en sa partie manuscrite peu lisible indique : " Les travaux consistent dans la construction d'un lavoir à La font de l'Auche et sont évalués à neuf cent cinquante-un francs quatre-vingts centimes y compris celle de cent trente-sept francs quatre-vingt-douze centimes pour cas imprévus et honoraires de l'architecte."

Et le lavoir fut fait !

Puis les années passèrent, la Fontaine vit passer l'Histoire, le départ du maréchal ferrant vers les Dardanelles et Salonique, les occupants Allemands à la recherche de son fils pour le STO, les GI jouant aux équilibristes sur cette piscine improvisée..... Des femmes y trempèrent leurs planches à laver pour les lessives de la famille ou des autres. Les randonneurs pédestres ou équestres, les pèlerins, se désaltèrent de son eau.....

Puis un jour de l'été dernier, une fragilité du sol le long de la buse, signalée aux deux Mairies de Léguillac de l'Auche et de Mensignac entraîna une intervention rapide de consolidation des berges de chaque côté du trou ; chacune apportant sa pierre. Et la Mairie de Mensignac disposant d'un linteau en pierre de la cheminée du Château de Mensignac proposa son utilisation pour sécuriser le bord de la buse, vers la zone de stationnement.

Ainsi la Fontaine vit toujours, s'embellissant de siècles en siècles pour le bonheur de tous.



Élagage des arbres et entretien des terrains : un devoir pour la sécurité de tous

La municipalité souhaite rappeler à chacun l'importance de l'entretien régulier des terrains et de l'élagage des arbres situés en bordure des voies publiques.

À chaque épisode de vent fort ou de tempête, les services communaux et les élus doivent intervenir pour dégager les routes et sécuriser les secteurs où des branches, voire des arbres entiers, sont tombés sur la chaussée. Ces situations représentent un risque pour les usagers et engendrent des interventions qui pourraient souvent être évitées grâce à un entretien préventif.

Nous rappelons que chaque propriétaire est tenu d'entretenir son terrain et de veiller à ce que les arbres, haies et végétaux ne débordent pas sur le domaine public et ne présentent aucun danger pour les riverains ou les automobilistes. L'élagage des

arbres et l'entretien des propriétés ne sont pas seulement des gestes de bon voisinage : ils constituent également une obligation légale, conformément aux dispositions en vigueur.

En période de fortes chaleurs, un terrain insuffisamment entretenu présente également un risque accru d'incendie. Les herbes hautes, broussailles et végétaux secs favorisent la propagation rapide d'un départ de feu, mettant en danger les habitations, les personnes et les espaces naturels. Un entretien régulier des parcelles contribue donc aussi à la prévention des incendies et à la protection de notre commune.

Un terrain entretenu et des arbres régulièrement élagués contribuent à la sécurité de tous, facilitent la circulation et participent également à l'embellissement de notre commune.

Nous remercions l'ensemble des habitants qui veillent déjà à l'entretien de leur propriété et invitons chacun à effectuer les travaux nécessaires afin de préserver un cadre de vie agréable et sécurisé pour tous.

LA RÉGLEMENTATION SUR LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS.

Ne vous enflammez pas!

Du 1er octobre à fin février

Arrêté préfectoral 24-2023-06-16-00004

Toute demande de brûlage est soumise à déclaration, au minimum 5 jours avant en Mairie, entre 10h et 16h et sous conditions.

A l'air libre le brûlage des déchets verts est entièrement **INTERDIT**
du 1er Mars au 30 septembre



Adoptons les bons réflexes

Lors des épisodes de fortes chaleurs, la municipalité rappelle que la salle des fêtes et la bibliothèque municipale, toutes deux climatisées, peuvent être mises à la disposition des habitants qui souhaitent bénéficier d'un lieu frais.

L'accès se fait sur simple demande auprès de la mairie pendant les horaires d'ouverture.

Afin de limiter les risques liés à la canicule, il est recommandé d'adopter quelques gestes simples :

- Restez au frais autant que possible.
- Buvez de l'eau régulièrement, même sans sensation de soif.
- Mouillez votre corps (visage, bras, nuque...) plusieurs fois par jour pour vous rafraîchir.
- Fermez les volets et les fenêtres pendant la journée afin de conserver la fraîcheur de votre logement, puis aérez la nuit lorsque les températures baissent.
- Limitez les efforts physiques et évitez de sortir aux heures les plus chaudes (entre 11 h et 21 h).
- Prenez régulièrement des nouvelles des personnes âgées, isolées ou fragiles.

En cas de besoin, n'hésitez pas à contacter la mairie. Ensemble, restons vigilants et solidaires afin de traverser les épisodes de canicule dans les meilleures conditions.



INFOS CANICULE

Quels sont les effets de la chaleur ?



Crampes



Fatigue inhabituelle



Maux de tête



Fièvre > 38°C



Vertiges / Nausées



Propos incohérents

Si vous voyez quelqu'un victime d'un malaise, de propos incohérents ou de fortes fièvres, **appelez le 15.**

BON À SAVOIR

À partir de 65 ans ou en situation de handicap, je peux bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Il me suffit de contacter ma mairie ou mon Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Comment me protéger ?



Je reste au frais chez moi ou dans un lieu rafraîchi



Je bois de l'eau sans attendre d'avoir soif



Je me mouille le corps



Je ferme les volets et fenêtres



Je privilégie des activités douces



Je mange frais et équilibré



J'évite de boire de l'alcool



Je prends des nouvelles des plus fragiles

ATTENTION

Je suis particulièrement concerné si je suis enceinte, si j'ai un bébé ou si je suis une personne âgée. Si je prends des médicaments : je demande conseil à mon médecin ou à mon pharmacien.

Dépôts sauvages : une responsabilité collective

Depuis la mise en place du nouveau système de collecte des déchets, la commune a relayé à plusieurs reprises auprès du SMD3 les difficultés et interrogations exprimées par les habitants. Nous savons que ce mode de fonctionnement ne fait pas l'unanimité et que certains usagers peuvent rencontrer des contraintes dans leur quotidien.

Pour autant, ce système est aujourd'hui en place et nous devons tous faire en sorte qu'il fonctionne dans les meilleures conditions possibles.

Or, nous constatons encore régulièrement des dépôts de déchets au pied des bornes enterrées, comme en témoignent les photos ci-contre. Ces déchets doivent être ramassés par les agents communaux puis transportés vers les filières adaptées ou vers la déchèterie. Cette intervention représente un coût important pour la commune, tant en temps de travail qu'en moyens matériels.

Il est important de rappeler que les déchèteries du territoire sont accessibles et que chaque foyer bénéficie de 16 passages par an. Ces équipements existent précisément pour accueillir les déchets qui ne peuvent pas être déposés dans les bornes.

Au-delà de l'aspect financier, ces dépôts dégradent l'image de notre village et nuisent à la qualité de notre cadre de vie. Chaque sac, chaque encombrant abandonné est finalement pris en charge par la collectivité, c'est-à-dire par l'ensemble des contribuables.

Dans un contexte où les budgets communaux sont de plus en plus contraints, nous devons collectivement nous interroger sur les conséquences de ces comportements. L'argent et le temps consacrés au nettoyage de ces dépôts ne peuvent alors plus être utilisés pour d'autres projets ou services attendus par les habitants.

Même si le système actuel peut susciter des critiques, le respect des règles reste indispensable. C'est par le civisme et la responsabilité de chacun que nous pourrions préserver la propreté de notre

commune et éviter que ces incivilités ne pèsent davantage sur les finances publiques.

Préserver notre cadre de vie est une affaire collective. Chacun peut y contribuer par des gestes simples et responsables.



ETAT CIVIL

NAISSANCES

DOMENZI Romy,
né le 14 janvier 2026

VALVERDE Lior,
né le 01 juin 2026



MARIAGES

RICHARD-FRETE Paola et LOUBEJAC Denis
le 4 avril 2026

SUSSAT Carole et SAMARDJIC Didier
le 15 mai 2026

PHILIPPE Karine et VITTE Laurent
le 4 juillet 2026



PACS

BARDE Florence et MERILHOU Yannick
le 27 février 2026

LE DIOT Anne-Sophie et BRIDIER Damien
le 4 juin 2026



DÉCÉS

CHAPEAU épouse LAPORTE Odile
décédée le 16 décembre 2025

GUICHARD Jean-Pierre
décédé le 11 janvier 2026

PIERROT Jacky,
décédé le 10 février 2026

BODEAU Francis
décédé le 20 février 2026

COUTARD veuve PAUZAT Josiane
décédée le 24 février 2026

LATREILLE Éric
décédé le 4 avril 2026

KNAP Michel
décédé le 8 avril 2026

AGUIRRE Jean
décédé le 5 mai 2026

LERMITE épouse DUMONTEIL Christiane
décédée le 27 mai 2026

MOURCIN veuve CARDIN Emilienne
décédée le 29 juin 2026

LE PEMP Francis
décédé le 30 juin 2026





Assistantes Maternelles

LAMOTHE	Véronique	514 Impasse de Cayot	06 05 31 55 21
ROCHARD	Magalie	13 rue de la Pinède Résidence Val de l'Auche	06 72 70 78 12
TRELY	Anne Michèle	82 impasse de Puychaud	05 53 07 00 22

Santé



Annie MEYNIEL	Service à la personne – aide administrative	Léguillac de l'Auche	06 10 51 25 59
Florence BARDE	Thérapeute	11 route de Leypalou 24110 Léguillac de l'Auche	07.60.59.36.72
Sandrine AUBERT	Infirmière libérale	route des Vignes Boudeau	06 13 92 34 73

Beauté - Bien-être



Laura RODRIGUES	Onglerie à domicile	rue de Bordeaux	06 26 86 27 97
Céline SF Coiffure	Coiffeuse à domicile	Impasse des Châtaigniers	06 73 06 47 82
L'outil de coiffure, Nadège SECHER	Salon de coiffure	31 av. Jean Jaurès, CHANCELADE	05 53 04 82 38
Alison JUARES	Coiffeuse à domicile	Impasse de Labat	06 73 95 62 00
Valérie CRISTANTE BELLANGER	Praticienne en technique de bien-être	830 route du Jouis 24110 Léguillac de l'Auche	06.14.56.88.54

Thierry BODEAU	Charpente et menuiserie	25 impasse de la Briasse	06 81 97 45 77
Bruno DESPLAT	Métallerie - Ferronnerie Serrurerie	3929 route du Val de l'Isle ZAE des 4 routes	05 53 04 86 07
BONAMETAL	Serrurerie, Ferronnerie Métallerie	116 Route de Bordeaux 24430 Marsac sur l'Isle	05 53 53 41 27
TECHN "Y" CHAUFFAGE	Dépannage, entretien, intallation chauffage	Périgueux	06 09 43 63 71
OLIVIER MENUISERIE	Multiservices	"Les Planchat" Léguillac de l'Auche	06 75 98 66 29
2 AM Assistance audiovisuel et ménager	Réparation électro-ménager, télé, hifi à domicile contact@2am24.fr	4 rue de la Prairie 24430 Marsac/l'Isle	05 53 04 23 23
EL TAUBY Patrice	Charpente, Couverture, Zinguerie	24110 Saint-Astier	06 79 08 68 95
GARRET Michaël	Plaquiste Peintre	Ferrière Sud 24110 Saint-Astier	07 70 37 88 65
C CLIM ELEC 24	Electricien, Climatisation air-air	340 ch. du Feuillardier 24110 Saint-Astier	06 31 68 41 03
Fred Projets Travaux	travaux en tous genres	Léguillac de l'Auche	06 09 32 74 10
Electrochoc	Vente, dépannage électroménager, électricité	24110 Saint-Astier	05 53 03 45 13
P.E.B 24	Rénovation et bâtiment Entreprise générale du bâtiment. Tous corps d'état peb24renovation@gmail.com	Léguillac de l'Auche	06 80 52 43 73
LIOGIER EURL	Traitement Parasitaire	94 impasse des Artisans ZAE des 4 routes	05 53 07 42 40
COUTEILLE Christophe	Artisan Electricien	Route des champs	06 37 75 28 13
CM EXPERTISES Charlène MONNIN	Expertises en estimations immobilières et agence immobilière	Annesse et Beaulieu	06 27 86 90 06
SAS RENAISSANCE	Tailleur de pierre	279 Impasse de Girondeau 24110 Léguillac de l'Auche	06.76.79.37.55

Extérieur



C. PAYSAGES Emilie Chagnon	Paysagiste conseil	296 impasse de Faucherie	05 53 03 42 21
2 R de Jardin Jérôme RIBETTE	Service d'aménagement paysager	39 impasse des Artisans ZAE des 4 routes	06 17 89 37 84
CORREIA SALGADO Acacio	Terrassement, Aménagement Extérieur	3 impasse Henri IV Les Biarneix	06 64 86 11 63
SARL L.D Espaces Verts	Elagage Abattage Taille	Mensignac	06 79 78 56 71 06 33 59 59 00
HORIZON PAYSAGE Maxime DESPLAT	Création et entretien de jardin, conception et conseil d'espace extérieur	3929 Route du Val de l'Isle	06 42 29 02 30
Jardin d'Hyvert	Démoussage, Entretien Espace Vert	Mensignac	06 26 12 57 29

Producteurs



Annie AUTEXIER	Maraîcher, vente de légumes	Lundi : TOCANE, Vendredi : LE TOULON, Samedi : RAZAC, Dimanche : COULOUNIEIX	06 63 86 93 55
Camille BOUCHAREL Guillaume SUCOS	Maraîcher Bio ŒUFS BIO	1251 route des Champs	06 66 06 15 06 06 26 15 16 43
"Le Rucher d'Audrey" David GAILLARD	Artisan Pâtissier, présent sur les marchés de Périgueux	393 impasse de Puychaud	06 89 97 61 14
VILLEPONTOUX Kévin	Agneau, Porc, Noix	317 Impasse Puy le Ciel	06 22 75 95 43

Véhicules



SARL RIBETTE	Garage automobile	773 impasse de Cayot	05 53 54 65 03
---------------------	-------------------	----------------------	-----------------------



L'Atelier d'Audrey	Création d'accessoires en tissus	1332 route des Moissons Sol de Dyme	06 67 87 32 93
Elodie CLUZEAU	Photographe	579 route de glenon 24110 Léguillac de l'Auche	06.22.91.23.35
Taxi Saint-Astier	Tous transports	Grignols	06 68 24 76 97
NC Créa Nathalie COLONNA	Personnalisation vêtements et accessoires	383 Route des Vignes	06 73 18 53 11
CM EXPERTISES Charlène MONNIN	Accompagnement juridique, fiscal, patrimonial et immobilier	Annesse et Beaulieu	06 27 86 90 06

Hébergement - Restauration

Guillaume ROSPARS	Gîte 6 personnes, piscine	198 route de la Fontaine aux ânes	06 08 32 51 97
BOUDEAU & CO Colette MARCHIVE	2 chambres d'hôtes 1 gîte 5 personnes	49 impasse de Boudeau	06 65 47 87 76
Fournil de la Vallée	Boulangerie - Pâtisserie	65 impasse des Artisans ZAE des 4 routes	05 53 53 92 15
Hygge En Périgord	1 gîte 2p avec espace balnéo privatisé, 1 gîte 12p avec espace balnéo et piscine chauffée	289 impasse de Merlet	06 23 13 34 52
Le Panier de l'Auche	Epicerie	7 route des Orchidées Sauvages	06 81 95 94 57
L'Escale de l'Auche	Bar restaurant	11 rue de la Saint Cloud	06 82 65 88 18

Chers administrés professionnels, si vous souhaitez apparaître dans le carnet d'adresses du bulletin municipal ou pour toute mise à jour de coordonnées, vous pouvez contacter la mairie :

05 53 54 61 41 ou par mail mairie-de-leguillac-de-lauche@wanadoo.fr

Vous cherchez à louer votre maison ou vendre un terrain, une maison, contactez-nous également.

De nombreux appels en mairie pourraient vous intéresser.

Associations



	Président	Contact	Secrétaire
CLS Foot	Thomas LÉPINE	06 30 25 65 25	Ludovic VILLEPONTOUX
Trait d'Union	Fanny BELAIR	07 89 62 65 37	Laura RODRIGUEZ
Comité de jumelage	Nicole ROSPARS	06 45 45 32 55	Nadine KODRYNS
Gymforme	Brigitte DONVAL	06 20 82 84 88	Danielle TAUBY
Anciens Combattants			
Club du temps libre	Corinne CARDIN	09 52 35 28 54	Evelyne DUNON
Fa Si l'Auche	Raphaël BOSSAVIE	06 42 53 16 71	Françoise SOREL
Ça "swing" à Léguillac	Nadine GACHE	06 23 13 34 52	Claude MARCQ
Le Clau Chez de l'Auche	Jérôme RIBETTE	06 81 30 24 76	Annabelle LALUE
la Faye	Cléa GOURMEL	06 32 11 45 23	Marine BONNELIE

Horaires Bibliothèque

Tél : 05 53 54 38 45

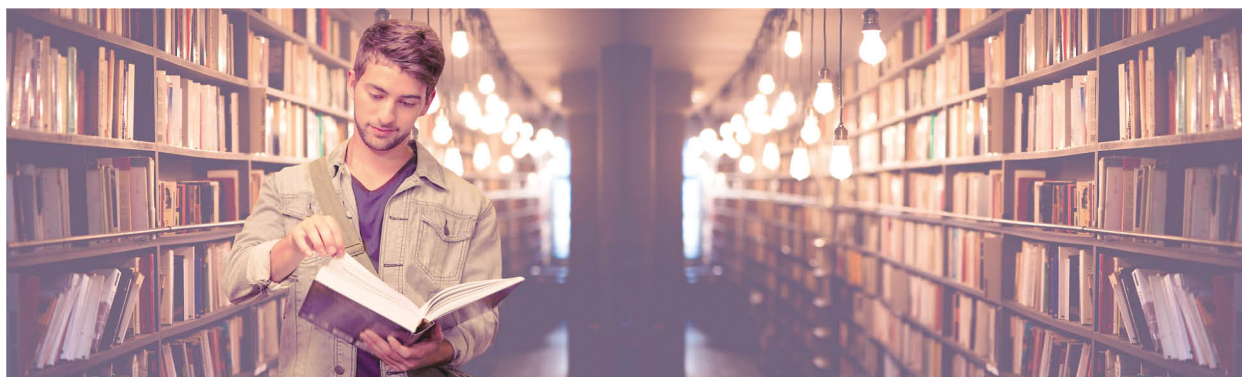
LUNDI : 16h - 18h

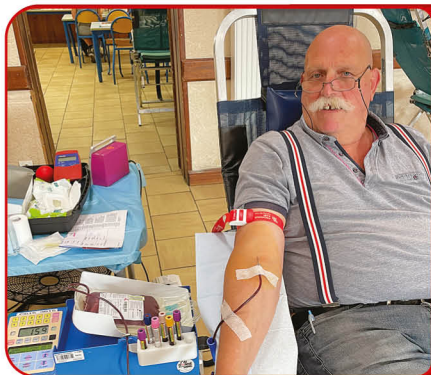
MARDI : 15h - 17h30

MERCREDI : 14h30 - 17h30

JEUDI : 15h00 - 17h30

VENDREDI et samedi : Fermé





**Si vous avez 5 min à donner pour
un geste citoyen, pensez
au don du sang**

La Commune a son propre site internet

<https://leguillacdelauche.fr>

Vous y retrouverez toutes les informations de la commune, les démarches administratives en ligne, les infos des associations, la jeunesse et l'enfance, l'annuaire des entreprises



MAIRIE

18 rue de l'Oie

24110 Léguillac de l'Auche

Téléphone : 05 53 54 61 41

Télécopie : 05 53 54 46 19

Courriel : mairie-de-leguillac-de-lauche@wanadoo.fr



Horaires d'ouverture

Lundi : 9h-12h - 14h-18h

Mardi : 9h-12h - 14h-18h

Mercredi : Semaine impaire 9h-12h

Jeudi : 9h-12h - 14h-18h

Vendredi : 9h-12h - 14h-16h

Samedi : Semaine paire 9h-12h



A vos agendas !



Fête de la Saint-Cloud
4 au 6 SEPTEMBRE



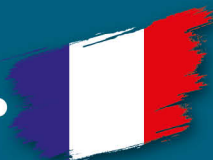
Octobre rose
OCTOBRE



Halloween
31 octobre
Le Trait d'union



Novembre
NOVEMBRE



Commémoration
11 NOVEMBRE



Léguill'art
15 NOVEMBRE

Plus d'infos à venir dans vos prochains bulletins et sur nos réseaux !